



Les pratiques en matière d'organisation sociale des cabinets d'expertise comptable, une étude réalisée par ADP Micromégas et le Cabinet BBA

A l'occasion du 65^{ème} Congrès de l'Ordre des Experts-Comptables, ADP Micromégas, filiale du Groupe ADP, spécialiste des services pour la gestion de la Paie et des Ressources Humaines, dévoile les résultats d'une étude réalisée sur les pratiques en matière d'organisation sociale des cabinets d'expertise comptable. Cette étude a été menée en partenariat avec BBA, cabinet de veille stratégique et professionnelle à destination des cabinets d'expertise comptable, et éditeur de la revue mensuelle La Profession Comptable.

Un troisième cahier spécial pour poursuivre la réflexion collective

Après un premier cahier spécial de La Profession Comptable, «*Quel est le prix de revient d'un bulletin de paie en cabinet ?*» réalisé en 2006, puis un second cahier spécial «*Comment positionner vos missions de conseil social ?*» diffusé lors du 63^{ème} Congrès de l'Ordre des Experts-Comptables en 2008 qui ont permis à de nombreux experts-comptables d'analyser la productivité de leur mission de paie et les attentes de leurs clients en matière de conseil social, l'étude réalisée par ADP Micromégas et le Cabinet BBA propose de poursuivre la réflexion collective.

Une édition sous le signe de la structuration de l'offre sociale pour les cabinets

Un troisième cahier spécial est consacré cette année à l'analyse des organisations adoptées par les cabinets en matière de structuration de leur offre sociale.

Ce cahier est la synthèse des études menées visant à évaluer les modèles d'organisation adoptés par les cabinets, leurs similitudes et leurs différences, en s'appuyant sur l'analyse d'indicateurs de performance. Les résultats de cette analyse permettent de définir des profils de cabinets et d'établir une cartographie de la performance des organisations.

En complément, ce troisième cahier propose un autodiagnostic aux experts-comptables qui leur donne quelques pistes de réflexion pour optimiser leur organisation.

Ce qu'il faut retenir

- La sécurisation du bulletin de paie apparaît comme l'enjeu prioritaire des cabinets : 84% d'entre eux mettent la sécurisation en tête de leurs priorités précisant que leur préoccupation principale est de produire un bulletin de paie juste et des déclarations sociales fiables.
- Les cabinets estiment le coût de revient du bulletin de paie entre 14 et 15 euros (par mois et par salarié traité). Mais cette fourchette de prix n'intègre pas les coûts cachés inhérents aux différents modes d'organisation et de production de la paie (par exemple : les coûts de maintenance du dossier, ceux liés au système d'information ou à la gestion des compétences, etc...).
- L'étude comparée des indicateurs d'activité montre :
 - > qu'une organisation en pôle social n'est véritablement intéressante pour le cabinet qu'à partir d'une taille critique importante (nombre de bulletins de paie et de collaborateurs)
 - > que le développement du cabinet en matière de mission paie et sociale passe par la formalisation d'une offre, et une démarche marketing et commerciale.

ADP sera présent tout au long du congrès sur le stand : T051
65^{ème} Congrès de l'Ordre des Experts-Comptables
Kiosque « Missions Sociales » - ADP Micromégas
Strasbourg - Palais des Congrès – les 14, 15, 16 octobre 2010





A propos d'ADP Micromégas

ADP Micromégas, au sein du groupe ADP, spécialiste des services pour la gestion de la Paie et des Ressources Humaines, commercialise et sert les offres spécifiquement dédiées aux cabinets d'expertise comptable dans le domaine de la paie et du social. ADP Micromégas sert aujourd'hui 800 Cabinets d'expertise comptable.

Pour plus d'informations : www.adpmicromegas.fr

A propos d'ADP

ADP est le spécialiste des services pour la gestion de la Paie et des Ressources Humaines. ADP prend en charge tout ou partie des tâches du département des ressources humaines des entreprises. Ses offres de service couvrent les domaines de la gestion de la paie et du personnel, de la gestion des temps et des activités, de la formation professionnelle, de la gestion des compétences, du recrutement, du reporting social et du décisionnel RH. Fort de plus de 35 ans d'expertise métier en France, ADP accompagne les entreprises au quotidien dans l'application des bonnes pratiques RH : de l'exploitation à l'assistance fonctionnelle en passant par le suivi légal. ADP propose des prestations d'audit, de conseil, de formation et de conduite du changement, garantissant à ses clients le succès de leurs projets. ADP s'adresse à des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité, quelle que soit leur implantation, locale, nationale ou internationale. En France, le groupe compte 2 100 personnes réparties dans 11 pôles géographiques pour servir 9 200 clients représentant 2,5 millions de salariés.

Pour plus d'informations : www.fr.adp.com

A propos de BBA

Le Cabinet BBA regroupe des consultants - experts-comptables et commissaires aux comptes - qui apportent leur savoir-faire et leur expérience à des Cabinets d'audit et d'expertise comptable pour les accompagner dans leur démarche qualité dans les domaines technique et technologique.

Le Cabinet assure une veille stratégique et professionnelle, le développement de nouveaux produits / services et des méthodologies adaptées, des plans et actions de formation et l'assistance aux procédures de contrôle de qualité interne pour les professionnels de l'audit et de l'expertise-comptable ainsi que les partenaires de la profession comptable.

Pour plus d'informations : www.bba.fr

A propos de LA PROFESSION COMPTABLE

La Profession Comptable est un journal mensuel édité par le Cabinet BBA qui a pour vocation d'informer les professionnels comptables libéraux et salariés :

- sur la vie de la profession comptable en France et dans le monde,
- sur l'évolution des pratiques professionnelles et des nouvelles technologies de l'information comptable, financière et de gestion,
- sur les questions stratégiques qui animent la vie des entreprises.

Pour plus d'informations : www.cpc-doc.com

Contacts presse :

Service de presse ADP

Mélanie JAPAUD

Tél. : 01 57 32 86 36 / 06 48 37 89 32

melanie.japaud@consultants.publicis.fr

ADP

Laurence Rousselot

Tél : 01 55 63 59 59

laurence.rousselot@fr.adp.com

